

Alzheimer : un traitement innovant arrive en France

SANTÉ

Une nouvelle machine acquise par le groupe de soins Vedici permet de ralentir la maladie.

Yann Verdo
yverdo@lesechos.fr

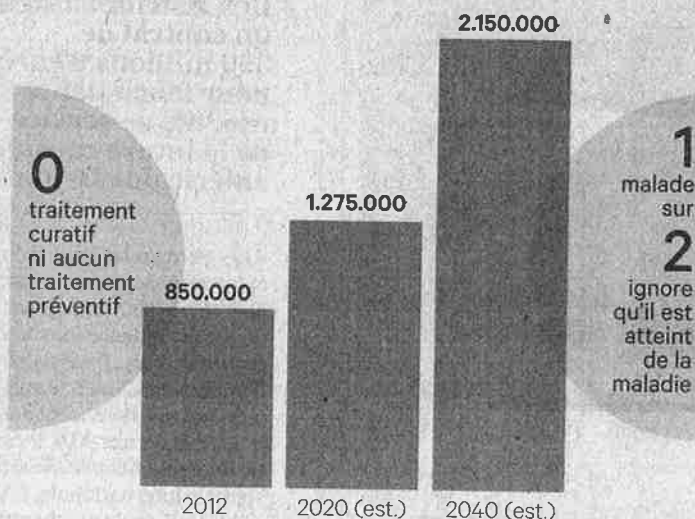
C'est une première dans l'Hexagone. Loin du tapage médiatique provoqué par l'annonce, ce mardi, du nouveau plan gouvernemental de lutte contre les maladies neurodégénératives, le groupe de soins privés Vedici propose depuis quelques semaines un traitement susceptible d'apporter de l'espoir aux patients. Face à la maladie d'Alzheimer, la recherche avance en effet à grands pas dans la compréhension des mécanismes, mais elle reste relativement impuissante à proposer des solutions thérapeutiques efficaces. Or, s'il ne guérit pas plus de la maladie que les médicaments sur le marché, le traitement proposé par Vedici peut en ralentir l'évolution.

Stimulation magnétique

L'un des 35 établissements de Vedici, la clinique Bretéché de Nantes, a acquis pour 120.000 euros et mis en service un exemplaire de la machine NeuroAD conçue par la start-up israélienne Neuronix. Cette machine, déjà présente dans plusieurs pays (et bientôt aux Etats-Unis, où la

La maladie d'Alzheimer en France

En nombre de malades



« LES ÉCHOS » / SOURCE : FRANCE ALZHEIMER

FDA devrait lui donner prochainement son agrément), a ceci de spécifique qu'elle associe un traitement par stimulation magnétique transcrânienne (ou rTMS) à une autre forme de stimulation, cognitive celle-là : assis dans un fauteuil, le patient reçoit des impulsions magnétiques au niveau de sa boîte crânienne tout en devant dans le même temps réaliser à l'ordinateur de petits exercices de mémoire ou de compréhension.

La rTMS, dans laquelle le champ magnétique engendré autour du crâne crée à l'intérieur du cortex un courant électrique qui booste le

fonctionnement des synapses, est une technique connue depuis longtemps. Les médecins l'utilisent pour traiter la dépression profonde, la douleur, les acouphènes. Des études suggèrent qu'elle pourrait aussi avoir une efficacité contre la maladie de Parkinson ou les AVC. Et, en France, trois équipes de recherche, à Paris et Strasbourg, s'intéressent à son extension possible au traitement de l'Alzheimer.

L'idée d'utiliser la rTMS contre cette maladie n'est donc pas nouvelle, même si cela ne dépasse pas encore le stade expérimental. Mais c'est dans l'association de la rTMS

avec la stimulation cognitive que réside l'originalité de la machine acquise par Vedici. Et c'est bien cela qui a séduit son conseiller scientifique, le Pr Gilles Kemoun, dont les travaux portent précisément sur les thérapies combinées et les synergies, « permanentes et fortes », entre troubles cognitifs et troubles moteurs dans les maladies neurodégénératives.

Vers un remboursement ?

« Les études déjà réalisées à l'étranger montrent que, lorsque ces deux modes d'action sont associés, on obtient une amélioration des performances cognitives supérieure à celle atteinte avec la rTMS seule, ou avec les traitements médicamenteux ou les thérapies non médicamenteuses classiques », assure Gilles Kemoun, qui souligne par ailleurs la quasi-absence d'effets secondaires.

Pour l'instant, on ne compte qu'une seule machine NeuroAD en France. Les patients nantais, qui en bénéficient à titre gracieux (à raison de 5 séances d'une heure par semaine pendant six semaines), seront les premiers à faire partie d'une étude clinique destinée à mieux mesurer les effets bénéfiques du traitement, notamment pour ce qui est de leur vie quotidienne, et à affiner le protocole thérapeutique. Vedici espère que ces données convaincront les pouvoirs publics de rembourser cette thérapie combinée. Les résultats de l'étude sont attendus pour la fin 2016. ■

Bach
dans ma voiture.

DE CRÉ